

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier du mois d'octobre à 20 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 25 septembre 2025, s'est rassemblé à Lamorlaye (Foyer culturel), sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

\* \* \* \* \*

**Étaient présents\*** : Roger POTIN-VEPERAS, Anne LEFEBVRE, Isabelle WOJTOWIEZ, François KERN, Frédéric SERVELLE, Florence WOERTH, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Nathalie LAMBRET, Patrice MARCHAND, Sylvie MASSOT, Thomas IRAÇABAL, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, José HENRIQUES, Manoëlle MARTIN, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Jean EPALLE, Nicolas MOULA, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Nathanaël ROSENFELD, Leslie PICARD, Fabrice BOULAND, Michel MANGOT, Sophie LOURME, Jean-Marc VINCENTI.

**Avaient donné pouvoir** : Caroline GODARD à François KERN, Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER à Isabelle WOJTOWIEZ, Pascal FONTAINE à Nathalie LAMBRET, Christine KLOECKNER à Jean-Michel BARBIER, Florence WILLI à Nicolas MOULA, Pierre-Yves BENGHOZI à Valérie CARON, Corry NEAU à Jean-Marc VINCENTI.

**Étaient absents/excusés** : Tony CLOUT, Xavier BOULLET, Christine COCHINARD, Alexandre GOUJARD, Laurent AGOSTINI, Jacques FABRE.

**Secrétaire de séance** : Leslie PICARD.

Membres en exercice	Présents ou remplacés par un suppléant	Pouvoirs	Votants	Quorum
41	*28	7	35	21

\* Thomas IRAÇABAL est arrivé durant l'examen de la délibération n°2025/87. Fabrice BOULAND est arrivé durant l'examen de la délibération n°2025/89.

\* \* \* \* \*

## **LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

*En vertu de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales*

### **AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :**

#### **DEL 2025/86 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025**

**Approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

#### **DEL 2025/87 AVIS DE L'AIRE CANTILIENNE DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE CREATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE A BRUYERES-SUR-OISE**

**Emis** un avis défavorable au projet de création d'une plateforme logistique à Bruyères-sur-Oise,

**Autorisé** le Président à transmettre la délibération à la Commissaire-enquêtrice et à la Préfecture du Val d'Oise,

**Chargé** Monsieur le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

#### **DEL 2025/88 DGF - REVERSEMENT DE LA « COMPENSATION PART SALAIRES » DE LA TAXE PROFESSIONNELLE AUX COMMUNES**

**Approuvé**, à l'unanimité, le reversement aux communes de la part CPS selon la répartition présentée en séance.

#### **DEL 2025/89 PASSATION D'UN AVENANT N°2 AUX MARCHES CONCLUS AVEC KEOLIS OISE POUR L'EXPLOITATION DES SERVICES DE TRANSPORT PUBLIC SUR LE PERIMETRE DE LA CCAC**

**Approuvé**, à l'unanimité, les avenants à passer aux lots n°1 et 2 du marché n°2024-02 relatif à l'exploitation des réseaux de services de transport public sur le ressort territorial de l'Aire Cantilienne, conclus avec KEOLIS OISE, et **autorisé** le Président à signer lesdits avenants.

#### **DEL 2025/90 APPROBATION DU PLAN D'ACTION COMMUN EN MATIERE DE MOBILITE SOLIDAIRE (PAMS) DU BASSIN DE MOBILITE EST DE L'OISE**

**Approuvé**, à l'unanimité, le Plan d'Actions commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du bassin Est de l'Oise, et **autorisé** le Président à signer toutes les pièces afférentes.

#### **DEL 2025/91 APPROBATION DE LA CHARTE « POIDS LOURDS » DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE**

**Approuvé**, à l'unanimité, le projet de « Charte Poids-lourds » porté par le Conseil Départemental de l'Oise,

**Approuvé**, à l'unanimité, la fiche d'engagements propre à l'Aire Cantilienne,

**S'est engagé** à respecter les engagements pris pour la mise en œuvre de la charte.

**DEL 2025/92 PASSATION D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNE D'APREMONT POUR LE REMBOURSEMENT DE DEPENSES RELATIVES A LA COMPETENCE « EAU POTABLE »**

**Approuvé**, à l'unanimité, la passation d'une convention entre la CCAC et la commune d'Apremont pour le remboursement de dépenses liées à la compétence Eau potable, antérieures au transfert de la compétence, et **autorisé** le Président à signer ladite convention pour le compte de la CCAC.

**DEL 2025/93 EAU POTABLE : RAPPORTS D'ACTIVITE 2024 DES DELEGATAIRES**

**Pris acte** des rapports d'activité 2024 des délégataires d'eau potable pour les communes d'Apremont, Chantilly, Gouvieux, Lamorlaye, Vineuil-Saint-Firmin et du SIPAREP.

**DEL 2025/94 EAU POTABLE : APPROBATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE POUR 2024**

**Approuvé**, à l'unanimité, les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2024 pour les communes d'Apremont, Chantilly, Gouvieux, Lamorlaye et Vineuil-Saint-Firmin,

**Décidé** de transmettre aux services préfectoraux la délibération,

**Décidé** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr),

**Décidé** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

**DEL 2025/95 ADOPTION D'UN CADRE DE PRINCIPE POUR L'ENGAGEMENT DE L'AIRE CANTILIEENNE DANS UN PACTE TERRITORIAL « FRANCE RENOV' »**

**Approuvé**, à l'unanimité, le projet de Pacte Territorial FRANCE RENOV',

**Autorisé** le Président à signer ce Pacte, et tout document afférent.

**DEL 2025/96 POINT SUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

**Pris acte** du point d'information quant aux travaux à conduire sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la CCAC.

**DEL 2025/97 VIDEOPROTECTION : APPROBATION DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT ET D'EQUIPEMENT DES COMMUNES POUR 2025 ET DES MODALITES FINANCIERES DE MISE EN ŒUVRE**

**Approuvé**, à l'unanimité, le programme en matière de vidéoprotection pour l'année 2025 visant le remplacement d'équipements et l'installation de nouvelles caméras,

**Approuvé**, à l'unanimité, la mise en place d'un fonds de concours à verser par les communes concernées à la CCAC dans le cadre des conventions, et **autorisé** le Président à signer lesdites conventions pour le compte de la CCAC.

**DEL 2025/98 MODIFICATION DU REGLEMENT DU TELETRAVAIL**

**Approuvé**, à l'unanimité, la mise à jour du règlement du télétravail au sein des services de la CCAC.

**DEL 2025/99 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Approuvé**, à l'unanimité :

- la création de 2 postes d'Adjoints Administratifs Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> Classe à temps complet,
- la suppression des postes correspondants,
- la modification du tableau des effectifs en découlant.

\* \* \* \* \*

La séance est levée à 21h10.

Vu pour être affiché et publié, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 02/10/2025



Le Président,

François DESHAYES